

**LOCATION**

■ Particulier loue T3 bourg Langoiran très lumineux double vitrage 1er étage refait à neuf 500 € références sérieuses **06 32 97 33 08**

■ À louer à Combloux, face Mont-Blanc (proche Megève) du 20 au 27 février superbe 3 pièces + cabine + garage 6 personnes (proche navettes gratuites) **07 78 24 64 79**

**VENTE**

■ Vends 2 vélos (1 femme et 1 homme) Décathlon avec porte bagage, jamais servi **05 56 23 02 40**

■ Vends table basse en teck dimension 90/90 cm. Grand tiroir. Très bonne qualité 130 € **06 21 50 52 19**

■ Vends une paire de chaînes neige neuves Michelin 2 MX n° 9 à croisillon tension automatique 14, **06 71 93 64 32**

■ Vends lave-linge LG 7 kilos,

avec option lavage différé

150 € **06 82 75 77 46**

■ Bois de chauffage coupé à 50 cm (2 m<sup>2</sup>) 45 € sur place ou 50 € livré + petit bois de chauffe 25 € le m<sup>3</sup> (châtaignier) **06 85 17 37 78**

**EMPLOI**

■ Propose services à domicile (repassage, chercher enfants à l'école) 10 à 12 € / h **06 09 87 36 16**

■ Étudiant en licence donne cours niveaux primaire collège **06 89 75 83 87**

**RECHERCHE**

■ Cherche prof ou étudiant pour cours particuliers. Niveau Seconde générale (physique, chimie, français) **05 56 23 60 21**

■ Recherche personne sérieuse avec jardin clos pour garder petit chien pendant Noël 7€/jour. Croquettes fournies **06 21 50 52 19**



**CRÉON**

H E B D O  
V E N D R E D I 4 D É C E M B R E 2 0 1 5 # 1 6 0 4

6 ET 13 DÉCEMBRE

**TOUS AUX URNES POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES**

**LES COMPÉTENCES DES NOUVELLES RÉGIONS S'ÉLARGISSENT**

Les régions ont pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel. Le Conseil régional a compétence :

- pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région ;
- le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat ;
- le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine ;
- le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires.

prévention et de gestion des déchets.

4. En matière de transports, la région devient l'autorité organisatrice de l'intégralité de la mobilité interurbaine, y compris les transports scolaires.

5. La région élabore également un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

6. Enfin, la région est désignée collectivité chef de file pour le tourisme.



Il faut savoir que la région ne prélève pas d'impôt sur les habitants.

**VOTER, UN DEVOIR CIVIQUE**

La région disposera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de possibilités d'action plus larges qu'à ce jour. Il est donc indispensable que chacune et chacun d'entre nous se prononce par son vote pour la liste qui lui paraîtra la plus apte à les mettre en œuvre. Donc, les **6 et 13 décembre**, venez voter<sup>1</sup>. En cette période difficile et troublée, ne laissez pas les autres décider à votre place.

<sup>1</sup> Horaires et lieu des bureaux de vote à Créon : de 8h à 18h, espace culturel (rue Montesquieu).

**DANS LA PRATIQUE**

1. La région doit élaborer un schéma régional de développement économique. Le Conseil régional est seul compétent pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises de la région. La région anime les pôles de compétitivité.

2. La région participe à la coordination des acteurs du service public de l'emploi. Le président du Conseil régional et le préfet élaborent, ensemble, une stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles.

3. La région établit un plan régional de



🍷 ANGE ET GABRIELLE

Vendredi 4 à 14h30  
Samedi 5 à 16h, mardi 8 à 20h30  
Lundi 7 à 14h30 et 20h30

🍷 L'HERMINE

Vendredi 4 et lundi 7 à 18h  
Samedi 5 à 21h, mardi 8 à 18h  
Dimanche 6 à 20h30

🍷 HUNGER GAME - LA RÉVOLTE : PARTIE 2

Vendredi 4 à 21h  
Dimanche 6 à 17h30

🍷 AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ

Samedi 5 à 18h  
Dimanche 6 à 15h30

LA SEMAINE PROCHAINE

🍷 NEIGE ET LES ARBRES MAGIQUES

Mercredi 9 à 16h

🍷 LA DERNIÈRE LEÇON

Mercredi 9 à 18h

🍷 21 NUITS AVEC PATTIE

Mercredi 9 à 20h30  
Jeudi 10 à 18h

🍷 LA PEAU DE BAX (VO)

Jeudi 10 à 20h30

SALLE ART ET ESSAI  
LABEL JEUNE PUBLIC



## LOISIRS JEUNES EN CRÉONNAIS

Les inscriptions pour les mercredis de janvier à juillet 2016 au centre de loisirs LJC débuteront le **samedi 5 décembre** à compter de 9h via le portail familles <http://ljcreonnais.portail-familles.net/>. Pour les adhérents ne possédant pas de compte encore créé, merci de contacter le secrétariat par courriel [secretariat@ljcreonnais.org](mailto:secretariat@ljcreonnais.org). Vous trouverez toutes les informations sur les centres en vous rendant sur le site Internet : [www.ljcreonnais.org](http://www.ljcreonnais.org).



## EMPLOI

D2C Sud Gironde (Développement Carrières et Compétences) est un nouveau service à destination des entreprises et des demandeurs d'emploi du Créonnais et du cœur Entre-deux-Mers, basé au 57 rue Jean Baspeyras 33670 CRÉON depuis mai 2014. Cette action innovante poursuit deux objectifs :

- Soutenir les entreprises locales, en accompagnant le développement de leurs ressources humaines ;
- Favoriser des recrutements de proximité, en privilégiant l'embauche des demandeurs d'emplois du territoire.

Plus de 100 entreprises et demandeurs d'emploi ont déjà bénéficié des services de D2C. Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre l'équipe au **05 57 99 76 01**.

## P R A T I Q U E

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblées générales :

- de Colotis le Bosquet le **vendredi 11 décembre** à 20h30 à la salle Bertal
- de Gymnastique Volontaire Féminine le **mardi 15 décembre** à 19h au Foyer Pousse Conils.

### CIRCULATION BOULEVARD VICTOR HUGO

À partir du **samedi 12 décembre**, la circulation sur le boulevard Victor Hugo sera à nouveau à double sens.

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance publique du conseil

municipal le **mercredi 16 décembre** à 19h.

### SEMOCTOM

À partir du **1<sup>er</sup> janvier 2016**, il y aura du changement pour le ramassage des ordures ménagères à Créon. Ordures ménagères : 1 seul ramassage par semaine (le lundi ou le jeudi), le centre-ville reste à 2 ramassages. Tri sélectif : aucun changement (un mardi sur deux). Nouveau découpage des secteurs : Nord, Sud et Centre-ville. Le nouveau plan de collecte est déjà disponible sur [www.mairie-creon.fr](http://www.mairie-creon.fr) et sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

## MUSIQUE, HUMOUR VOCAL - LES FRÈRES BROTHERS

Manifestation musicale organisée par l'association Larural ce **vendredi 4 décembre** à 20h à l'espace culturel de Créon. Rencontre avec ces 4 chanteurs/comédiens aux talents confirmés (Les Frères Brothers) : ils apportent avec eux leur imaginaire déjanté, leur bonne humeur contagieuse et leurs personnages hauts en couleur. Tarif plein 15 €, réduit : 12 €, enfant - de 5 ans : 5 €. Réservations à l'Office de Tourisme, sur [www.larural.fr](http://www.larural.fr), [www.tourisme-creonnais.com](http://www.tourisme-creonnais.com) ou directement sur place (dans la limite des places disponibles). Renseignements au **05 56 30 65 59**.

## RENCONTRE - DÉBAT

Afin de dynamiser la monnaie locale complémentaire « La M.I.E.L. » (Monnaie d'Intérêt Économique Local) sur notre territoire, l'association Trans'Lib vous invite à un échange entre utilisateurs et prestataires autour de la problématique de cette monnaie le **dimanche 6 décembre**, 16 h, à la Brasserie " Saint Léon " - 48 boulevard de Verdun à Créon. Les objectifs de la monnaie locale, vos difficultés, les solutions pour y remédier, le réseau des prestataires Miel... Projections, échanges... La présence de tous les prestataires et utilisateurs du secteur Entre-deux-Mers est souhaitée ainsi que de ceux qui souhaitent le devenir afin que la parole de chacune et chacun soit entendue et que ce projet

citoyen perdure. Contact au **06 13 16 14 99**.

## JEUDI DU JAZZ - SERGE MOULINIER

Soirée Jeudi du Jazz par l'association Larural le **jeudi 17 décembre** à 19h à l'espace culturel de Créon. Pianiste surtout connu comme musicien de jazz, Serge Moulinier a réalisé et produit plusieurs CD sous son nom. Ce 6<sup>e</sup> album "Tyamosé Circle" fait écho à la démarche de son premier (Sens-Cible) en renouant avec les compositions personnelles interprétées par un trio traditionnel Piano/Basse/Batterie. Tous publics. Tarif : 5 €. Billeterie uniquement sur place, dans la limite des places disponibles. Tapas charcut'/fromage à 5 €, à réserver jusqu'au mardi 15 décembre auprès de l'Office de Tourisme du Créonnais au **05 56 23 23 00** ou sur [info@tourisme-creonnais.com](mailto:info@tourisme-creonnais.com).

## RÉVEILLON SOLIDAIRE

Comme chaque année, la Cabane à projets organise un réveillon solidaire en partenariat avec le Secours catholique. Rendez-vous à la salle des fêtes de Blésignac, à partir de 18h30 le **vendredi 18 décembre**. À cette occasion, le groupe "Comme à la Maison" viendra interpréter quelques chansons françaises populaires d'hier et d'aujourd'hui, accompagné d'un accordéon. Inscriptions au **05 57 34 42 52** ou [contact@lacabaneaprojets.fr](mailto:contact@lacabaneaprojets.fr) (places limitées).

## LOTO DE NOËL

Les Fils d'Argent organise son loto de Noël le **samedi 19 décembre** à 14h30 à l'EHPA de Créon. Nombreux lots dont : bons achat, volailles, bons de boucherie, plateaux de fromages, jambons, corbeilles de fruits, jouets enfants, etc. Buvette et pâtisseries.

## RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

- L'association Les amis d'Amaury organise une auberge espagnole pour la nuit de la Saint-Sylvestre. Contact au 06 66 18 57 92.
- L'association Loupes Culture organise son réveillon de la Saint Sylvestre le **jeudi 31 décembre** à 20h30, salle des fêtes de Loupes. Repas dansant jusqu'à l'aube avec DJ. Adulte non adhérent : 75 €, adulte adhérent : 70 €, enfant jusqu'à 14 ans : 20 €. Renseignements au **06 08 54 86 00**.

## S. E. M. O. C. T. O. M.

### DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte tous les **lundis et jeudis**.

### TRI SÉLECTIF

► **SECTEUR 1** collecte les **mardis 15 et 29 décembre**.

Centre-ville et boulevards, avenue Suzanne Salvet / route de Camblanes et leurs rues adjacentes, routes de Maurin et de la Forêt, le Genestat et Piveteau.

► **SECTEUR 2** collecte les **mardis 8 et 22 décembre**.

Constitué du reste de la commune.